



POURQUOI GÉRER LES ÉQUIPEMENTS ET LES VÉHICULES

Les graines de mauvaises herbes et les organismes nuisibles associés au matériel végétal et au sol peuvent facilement être transportés d'une ferme à l'autre par les équipements et les véhicules. Ces ennemis des cultures sont :

Fiche 2

GESTION DES DÉPLACEMENTS ET DU NETTOYAGE DES ÉQUIPEMENTS ET DES VÉHICULES

- des maladies et ravageurs terrioles, comme la hernie et le nématode à kyste du soya;
- les maladies liées au matériel végétal, telles que la jambe noire, l'antracnose et les fusarioses. Dans certains cas, l'agent pathogène peut être transporté sur les équipements même en l'absence de matériel végétal ou de sol (surtout dans des conditions très humides);
- les graines de mauvaises herbes, telles que la folle avoine (risque de résistance aux herbicides du groupe 1), l'herbe à poux, le chénopode blanc, la sétaire et l'amarante (risque de résistance au groupe 2) et d'autres mauvaises herbes (risque de résistance au glyphosate). De plus en plus de mauvaises herbes sont difficiles à gérer à l'aide d'herbicides. Dans ce contexte, la propagation des graines de mauvaises herbes sur les équipements est un problème particulièrement préoccupant;
- les insectes, notamment le criocère des céréales, la larve de tau-pin et la cécidomyie du chou-fleur.

L'IMPORTANCE DE BIEN GÉRER LES DÉPLACEMENTS ET LE NETTOYAGE DES ÉQUIPEMENTS ET DES VÉHICULES À L'ENTRÉE, ENTRE LES SECTEURS DE LA FERME ET À LA SORTIE

Les déplacements des équipements et des véhicules sont reconnus mondialement par plusieurs études comme un problème persistant à haut risque de propagation des ravageurs.

Considérant ce risque, vous devez prendre des mesures efficaces, particulièrement si les équipements et les véhicules proviennent d'une région ou d'une ferme à risque. Si un nettoyage des équipements et des véhicules est requis parce qu'il y a de la terre ou du matériel végétal, il faut procéder en utilisant les techniques appropriées et être attentif aux endroits plus difficiles à nettoyer.

Autorisez-vous des véhicules et des équipements non nettoyés à entrer dans votre ferme et dans vos champs?

Les véhicules et les équipements devraient être examinés en tout temps afin que vous puissiez décider s'ils doivent être nettoyés, comment et à quels endroits.

MAPAQ



MAPAQ



CULTIVER L'EXPERTISE
DIFFUSER LE SAVOIR

PRODUCTEURS DE
GRAINS
DU QUÉBEC



QUE FAIRE POUR GÉRER LES DÉPLACEMENTS DES ÉQUIPEMENTS ET DES VÉHICULES DANS VOTRE FERME

1. Établir et indiquer clairement les mesures à suivre, les sites de stationnement, les sites autorisés pour évaluer la propreté et, éventuellement, nettoyer les équipements et les véhicules.

Après avoir examiné les équipements et les véhicules, déterminer les actions de nettoyage requises. Indiquer à l'avance aux intervenants les mesures à suivre et les sites associés à ces mesures. Minimiser le nombre de véhicules autorisés à circuler sur votre propriété. Fournir aux visiteurs un véhicule utilisé exclusivement dans la ferme peut être plus facile à gérer. Établir des procédures et donner des indications claires concernant les accès autorisés, les aires de circulation, de livraison et de chargement.

2. Établir un ou plusieurs sites de nettoyage fixes et mobiles efficaces, munis d'équipements de nettoyage adéquats pour enlever et contenir le sol, le matériel végétal et tout organisme nuisible.

La conception, la localisation, la capacité et le type d'équipement de nettoyage qui doit être utilisé sont les éléments clés d'un nettoyage rapide, facile et efficace.

Il ne faut prendre aucun raccourci sur ce point. Consulter la [fiche 2B](#) (Sites et équipements de nettoyage) pour plus d'information.



3. Maintenir des mesures de nettoyage dans la ferme.

S'assurer de garder propres (exempts de sol et de matériels végétaux) les bottes, les vêtements de travail, les équipements, les véhicules, les aires de circulation et les aires d'entreposage avant d'entrer ou de sortir de vos champs ou de vos installations. L'application de bonnes pratiques de biosécurité dans la ferme encourage les intervenants extérieurs à faire la même chose. Consulter la [fiche 3](#) (Gestion de l'accès et des déplacements des personnes dans votre ferme) et la [fiche 3A](#) (Équipements et véhicules de transport : mesures à prendre) pour plus d'information.

4. Réévaluer régulièrement vos mesures concernant les déplacements des équipements et des véhicules et modifier les points qui nécessitent une amélioration.

S'assurer que les mesures de biosécurité instaurées sont efficaces et qu'elles peuvent être appliquées par les employés de la ferme et les intervenants extérieurs.

Avertissement : Les renseignements contenus dans cette trousse sont fournis à titre informatif seulement et aucune personne ne doit prendre de décision sans les adapter à sa situation et sans les conseils de professionnels. L'auteur décline expressément toute responsabilité à l'égard de tout acte qui pourrait être posé à la lumière de ces renseignements.

Rédaction : Georges Laplante, consultant

Gestion des déplacements des équipements et des véhicules

Intensité des mesures	Entrée des équipements et des véhicules	Nettoyage des équipements et des véhicules	Types de déplacement
+	<ul style="list-style-type: none"> Inspecter tout équipement avant qu'il entre dans la ferme pour détecter toute présence de terre, de matériel végétal ou de graines de mauvaises herbes et vous assurer que vos exigences sont respectées. Vous assurer que l'équipement non agricole qui entre sur votre propriété a été inspecté et nettoyé. Exiger que les camions soient correctement nettoyés avant le chargement et avant d'entrer dans votre ferme. S'il y a des résidus à l'intérieur, il faut les éliminer adéquatement sur un site autorisé. 	<ul style="list-style-type: none"> Si requis, effectuer un nettoyage adéquat des camions et gérer les résidus (voir fiches 2A- Évaluation et nettoyage des équipements et des véhicules et 2B- Sites et équipements de nettoyage). Effectuer l'épandage avec des équipements nettoyés adéquatement. Dans votre ferme, aménager un endroit désigné pour le nettoyage et l'inspection. Enlever la terre et le matériel végétal présents sur les équipements avant qu'ils quittent un champ. Un bon nettoyage diminue fortement le risque et est un excellent investissement (coût vs bénéfice) (voir fiche 2C- Nettoyage de la moissonneuse-batteuse). 	<ul style="list-style-type: none"> Achever d'abord les travaux agricoles dans les secteurs qui sont propres avant de vous rendre dans les secteurs à statut phytosanitaire incertain (ex. : champs loués) ou dans lesquels il y a présence réelle ou possible d'organismes nuisibles susceptibles de se propager. Cela diminue le risque et le nombre de nettoyages requis.
++	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque cela est possible et afin d'évaluer le risque et le type d'intervention requis, chercher à connaître les endroits où les équipements, y compris l'équipement non agricole, ont été utilisés avant qu'ils entrent dans la ferme. Restreindre la circulation des véhicules et des équipements aux aires de stationnement ou de transbordement. Limiter les accès aux zones de production. 	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyer l'équipement afin d'enlever la terre et le matériel végétal, soit à l'extérieur de la ferme, soit dans une aire de nettoyage désignée à cette fin dans votre ferme. Envisager la mise en place d'une aire de nettoyage en profondeur au moyen d'un pulvérisateur puissant et d'un système d'aspiration et d'air pulsé. Envisager l'utilisation d'une unité mobile quand le nettoyage se fait à la sortie du champ. Faciliter l'accès des installations de nettoyage qui ne sont pas en contact avec les zones de production (voir fiche 2B- Sites et équipements de nettoyage). 	<ul style="list-style-type: none"> Isoler les secteurs qui sont possiblement infestés d'organismes nuisibles et limiter l'exposition à ces secteurs. Si la ferme possède plusieurs machines d'un même type d'équipement, assigner une seule machine au secteur infesté pour minimiser l'exposition des équipements et le nombre de nettoyages requis. Consigner l'usage de l'équipement dans un registre.
+++	<ul style="list-style-type: none"> Ne pas autoriser l'entrée d'équipements (agricoles et non agricoles) appartenant à un fournisseur ou travailleur à forfait qui ne peut fournir un protocole de nettoyage vérifiable et qui respecte vos exigences. Vos exigences en matière de nettoyage devraient faire partie de toutes vos ententes avec les agriculteurs, les fournisseurs et les intervenants qui accèdent à vos sites. 	<ul style="list-style-type: none"> Dans certaines circonstances, il peut être nécessaire de nettoyer les équipements avec un détergent et de les désinfecter. Consulter les fournisseurs ou les fabricants de produits nettoyants pour connaître les options de nettoyage efficaces. 	<ul style="list-style-type: none"> Installer des accès contrôlés aux champs pour éviter une circulation trop intense. Cette technique est utilisée pour les secteurs infestés ou à protéger.

Consultez l'ensemble de la TROUSSE D'INFORMATION - LA BIOSÉCURITÉ DANS LE SECTEUR DES GRAINS
www.craaq.qc.ca/biosecurite_grains ou www.pgq.ca/programmes-et-services/agronomie/biosecurite